

Dr. Christian F. Fantoni
Bureau 328
Téléphone : 461-1461
Courriel : cfantoni@usouthal.edu
Heures de bureau : le mardi et le jeudi 8h30-9h30, 1-2, ou sur rendez-vous.

LG 327 : Composition et Conversation Françaises Printemps 2009

Livre a acheter

Siskin et al, *Tâches d'encre*, Houghton Mifflin, disponible a la librairie universitaire.

Vous aurez également besoin d'un bon dictionnaire français-anglais, mais aussi d'un dictionnaire français (*Le Petit Robert*, ou *Le Petit Larousse*). Vous pouvez consulter ces dictionnaires a la bibliothèque universitaire.

Sujets a traiter

La description
Le portrait
La narration
L'essai
La dissertation
Le compte rendu
L'explication de texte

Description du cours

Ce cours présente des exercices et des techniques destinés a parfaire votre expression écrite et orale en français.

Pour ce qui est de l'écrit, le cours portera sur l'analyse de textes modèles, la révision grammaticale et syntaxique, et la rédaction de cinq devoirs écrits. Pour ce qui est de la Dissertation et de l'Explication de texte, les devoirs doivent être remis en version double : 1) un premier jet, et 2) une version finale. Il y aura également un examen a la mi-semester et un devoir final. Deux ateliers au cours du semestre vous permettront de profiter des conseils de vos camarades de classe. Votre participation aux ateliers est essentielle au bon fonctionnement du cours. Il est important que vous fassiez tout effort pour ne pas les manquer. D'autre part, vous aurez a recopier un texte que vous aura donné votre professeur, et vous devrez le rendre a chaque classe. N'oubliez pas, plus vous écrivez en français, mieux ça vaut. Alors, écrivez et apprenez en imitant.

Pour la partie orale du cours, votre note sera déterminée par votre participation orale en classe (vous devez parler le plus possible et vous montrer actifs), par vos capacités à vous exprimer oralement (est-ce que vous avez un bon accent, une bonne prononciation, est-ce que votre vocabulaire est riche, juste, est-ce que votre grammaire est correcte ?), par deux présentations orales qui porteront une sur le Portrait (chapitre 2 de votre livre) (vous devrez parler pendant dix minutes), l'autre sur le Compte Rendu (chapitre 6 de votre livre) (vous devrez parler pendant quinze minutes), et par un examen oral final qui consistera à commenter une image qui vous aura été donnée bien à l'avance.

Objectifs du cours

Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec la rédaction française et de perfectionner leur expression écrite et orale, à travers lectures, discussions, présentations orales, travaux dirigés et expérience pratique. Nous analyserons des textes exemplaires et discuterons de leur structure et de leur contenu. Les étudiants auront la possibilité d'écrire et de réécrire des devoirs portant sur plusieurs thèmes et de faire des présentations orales. Toute discussion en classe ainsi que tous les devoirs seront en français.

Evaluation

Participation :	10%
Textes à rendre à chaque cours :	10%
Rédactions :	30%
Deux présentations orales :	20%
Examen oral final :	10%
Examen partiel :	10%
Examen final:	10%

In accordance with the Americans with Disabilities Act, students with *bona fide* disabilities will be afforded reasonable accommodation. The Office of Special Student Services will certify a disability and advise faculty members of reasonable accommodations. If you have a specific disability that qualifies you for this program, please notify your instructor and provide certification from the Office of Special Student Services, directed by Ms. Bernita Pulmas and located in room 270 of the Student Center (telephone: 460-7212).

Since all classes do not progress at the same rate, the instructor may wish to modify these requirements or their timing as circumstances dictate. For example, the instructor may wish to change the number and frequency of exams, or the number and sequence of assignments. However, the students must be given adequate notification.

As a community of students and scholars, the University strives to maintain the highest standards of academic integrity. All members of the community are expected to exhibit honesty and competence in academic work. This responsibility can be met only through earnest and continuing effort on the part of all students and faculty. Any dishonesty related to academic work or records constitutes academic misconduct including, but not limited to, activities such as giving or receiving unauthorized aid in tests and examinations, improperly obtaining a copy of an examination, plagiarism, misrepresentation of information, altering transcripts or university records. Academic misconduct is incompatible with the standards of the academic community. Such acts are viewed as moral and intellectual offenses and are subject to investigation and disciplinary action through appropriate University procedures. Penalties may range from the loss of credit

for a particular assignment to dismissal from the University. Faculty, students, and staff are responsible for acquainting themselves with, adhering to, and promoting policies governing academic conduct.

Calendrier

Mardi

Jeudi

01/13

01/15

01/20

01/22

La Description a rendre

01/27

01/29

02/3

02/5

Atelier sur la Dissertation

02/10

02/12

02/17

02/19

La Dissertation a rendre

02/24

02/26

Mardi Gras. No classes

03/3

03/5

Atelier sur l'Explication de texte

03/10

03/12

Présentations orales: Le Portrait

Idem

03/17

Spring Break

03/24

L'Explication de texte a rendre

03/31

04/7

04/14

04/21

04/28

Présentations orales : le Compte rendu

03/19

Spring Break

03/26

04/2

04/9

L'Essai a rendre

04/16

04/23

La Narration a rendre

04/30

Idem